L'ÉCHO DES CAMPAGNES

NOUVELLE REVUE HEBDOMADAIRE

Agriculture, Horticulture, Elevage, Chasse, Pêche, Cyclisme

ABONNEMENT : 3 FRANCS PAR AN

Offre à tous ses lecteurs à titre de prime, une robuste bicyclette de route appelée « La Campagnarde », pour le prix incroyable de 125 francs.

Pour plus amples renseignements écrire à M. Albert Coutenier, à Canteleu-Lambert (Nord).

NORD

DOUAI

DOUAI. — **Le cambrioleur Yernaux.** — Mardi matin, Yernaux a été amené au cabinet d'instruction par la gendarmerie, qui lui avait mis les poucettes afin de parer à toute tentative d'évasion.

Yernaux qui, vendredi dernier, avait obtenu du juge d'instruction l'autorisation d'avoir à sa disposition du papier blanc, lui a remis, avant son départ, un mémoire écrit d'une écriture [illegible] sur feuillets de papier écolier.

De sa mémoire, dans laquelle Yernaux conserve la plus grande partie de ses combinaisons, il a conservé un souvenir précis, M. le juge d'instruction a, en sa présence procédé à l'ouverture des sceller contenant les bijoux trouvés dans l'appartement que le cambrioleur occupait à Paris.

Cette affaire prend maintenant des proportions considérables et on estime que Yernaux doit avoir pour le moins une centaine de cambriolages à son actif.

— Nous apprenons avec plaisir que M. Vincent, brigadier de gendarmerie à Orchies, actuellement maréchal des logis à Armentières, est nommé maréchal des logis chef à Douai, en remplacement de M. Loth, retraité.

Nous adressons au maréchal des logis chef Vincent nos meilleurs vœux de bienvenue.

— Les membres du « Cercle dramatique Douaisien », désirant fêter les succès remportés par leurs camarades au concours fédéral de Bordeaux, organisent pour le jeudi 26 courant, à 5 heures du soir, à leur siège, 17, rue des Foulons, une soirée théâtrale.

— Nous rappelons que le recensement des chevaux aura lieu sur l'Esplanade :

Pour le canton Nord, le 27 mai, à 7 heures du matin.

Pour le canton Ouest, le 27 mai, à 1 heure du soir.

Pour le canton Ouest, lettres A à K, le 28 mai, à 7 heures du matin ; lettres L à Z, le 28 mai, à 1 heure du soir.

AUBERCHICOURT. — **Une grave affaire.** — L'un des ces derniers soirs, le garde champêtre d'Auberchicourt, au cours d'une ronde, trouva couché, dans la rue, sur le trottoir, un gamin de neuf ans et demi, Fernand Buissel, qui habite avec sa mère, un sieur Joseph Cambier, âgé de 45 ans, ouvrier mineur.

Le garde voulut alors ramener l'enfant chez Cambier, mais celui-ci s'y refusa et, pressé de plus fort, il alla jusqu'à prendre le fraîchement avec sa ceinture ; que, parfois, il l'attachait au pied du lit avec une chaîne, et que, dit-il, il avait dû, en raison de ces mauvais traitements, fuir la maison de sa mère pour se réfugier chez la tante, Mme Villain.

Informés de ces faits par le garde champêtre, le gendarmerie d'Aniche ouvrit une enquête et recueillit des témoignages qui vinrent corroborer ceux de l'enfant.

Interrogé à son tour, le mineur Cambier reconnut les faits en partie, ajoutant que s'il avait battu l'enfant au pied du lit, c'était pour mettre un terme à l'humeur vagabonde de celui-ci et à ses habitudes de courir les rues.

FRAIS-MARAIS. — **Une scène pénible** s'est produite lundi, vers six heures du soir, à Frais-Marais, au lieu dit « le Pont de Raches ».

Un ouvrier de l'établissement Edmond-Saint-Jean, âgé de 18 ans, s'étant, après traire, rendu à l'usine pour travailler en quinzaine, aspirait du caissier que sa paie était vraie le recevoir.

Plusieurs, voulant courait à la maison de ses parents, injurient et menacent ceux-ci à un tel point que, pour se soustraire à sa colère, ils durent s'enfermer dans la maison.

Exaspéré de ne voir ainsi écouté, Edmond Saint-Jean frappa à coups de poing dans les vitres de la porte et, finalement se coupa profondément une artère au bras droit. Le sang jaillit en abondance et Saint-Jean sur le point de s'évanouir, fut transporté chez ses parents, où on lui donna les premiers soins en attendant l'arrivée du docteur Belle, qui fit des points de suture et procéda à un pansement antiseptique.

SIN-LE-NOBLE. — **Le track du banquier.** — La contravention à un arrêté de police prononcée le jeudi 12 mai courant, par le Tribunal correctionnel de Douai contre l'ex-banquier Albert Letebvre, actuellement détenu à la maison d'arrêt, est [illegible] ; car le délai d'appel expirait jeudi et le banquier n'a pas donné signe de vie.

On se rappelle toutefois que Lefebvre, excipant de son état de santé précaire, avait déjà signé un recours en grâce.

L'aménagement de Marcq. — Nous avons maintes fois signalé nos lecteurs de la situation désastreuse créée aux maraîchers de Sin par les travaux nécessités des terrains situés dans le pourtour, qui ont permis l'envahissement par les eaux, de quinze cents hectares des meilleures terres de cultures.

Des ingénieurs furent successivement envoyés par le service de l'hydraulique et par le ministère de l'agriculture, et de leurs études de la situation, il résulte qu'après les énormes travaux effectués par la Compagnie des Mines d'Aniche pour endiguer le Vivier et y déverser les eaux puisées dans le Marcq par de puissantes pompes hydroélectriques, il fallait encore assurer l'écoulement de ces eaux en procédant à l'approfondissement et à l'élargissement du courant du Bouchard. C'était, en un mot, précipiter une dépense de 120,000 francs. Mais où trouver les fonds ?

C'est à quoi s'efforce M. le Maire de Sin-le-Noble, d'accord avec M. Legrand, agent voyer cantonal, chargé spécialement de l'étude et de la direction des travaux du Syndicat de desséchement de la Vallée de la Scarpe.

Après de longs pourparlers, la Compagnie des mines d'Aniche prêt à l'entreprendre pour fournir un subside de 40.000 francs pour l'exécution de ces travaux.

Des démarches faites alors, tentées auprès du ministère de l'agriculture et, par une lettre du 21 de ce mois, M. le Préfet du Nord vient de faire connaître que M. Ruau accordait au syndicat de la Vallée de la Scarpe une subvention de 40.000 francs à condition que le département du Nord prendrait à sa charge le surplus de la dépense et que les travaux seraient commencés avant le 1er janvier 1912, faute de quoi, la subvention deviendrait caduque.

Le projet est donc bien prêt de se réaliser, mais encore faut-il que, dans la session prochaine le Conseil général, qui a déjà au commencement de ce mois, adopté un vœu de M. Wilmot, réalisât à ces travaux inscrive à son budget supplémentaire la subvention de 40.000 francs nécessaire.

ROOST-WARENDIN. — C'était, dimanche dernier, dans cette commune, la ducasse dite de Warendin ; rien n'a été négligé pour que cette fête fût réussie.

Nous ne parlerons pas de la belle installation des marchands forains et de la foule d'étrangers qu'elle amène ; mais nous féliciterons chaleureusement les sociétés de musique « La Renaissance de Roost-Warendin et « L'Espérance » de Palmbeaucourt, dirigée par M. Blondeau, du concert dont le public a été gratifié. Les applaudissements enthousiastes ont montré la vive satisfaction des auditeurs.

Le choix des morceaux, tant de l'une que de l'autre société, a été on ne peut plus heureux et à ce bel ensemble est venue se joindre la société des Bigophones, qui a été également fort applaudie.

VALENCIENNES

Musique municipale. — Voici le programme du concert qui sera donné, demain jeudi, 26 mai, à 9 heures et demie du soir, sur la place Verte :

1. Le Banneret de la Victoire, allegro militaire, F. Von Blon ; 2. Ouverture des Francs Juges, H. Berlioz ; 3. Mazurka du ballet La Source, Léo Delibes ; 4. Scènes Alsaciennes, Massenet.

Accidents de vélo. — Boulevard Salty, le soldat Colbeaux, de la 8e compagnie du 127e, a fait une chute de vélo, au cours de laquelle il a été grièvement blessé à la tête. Il a été transporté à l'Hôpital militaire dans un état désespéré.

— Le soldat Wartel, de la 5e compagnie du 127e, passait à bicyclette, place d'Armes, lorsque sa machine fut accrochée par la voiture du sieur Lepend, rue de Mons, qui roulait à une très vive allure. Les roues du vélo ont été brisées, mais le soldat n'a pas été blessé.

La Braderie. — Les jeunes filles travaillant à Valenciennes (magasins, ateliers ou à domicile), sont invitées à se rendre, le samedi 28 mai, à 8 heures et demie du soir, à l'Hôtel de Ville, pour procéder à l'élection de la Reine de la Braderie et de deux demoiselles d'honneur.

Les violents. — La femme Adolphe Carlier accuse son frère Charles Derveux de l'avoir injurié, et d'avoir, de concert avec trois autres individus, assailli et brutalisé son mari, qui a été blessé au point de devoir s'aliter.

— A la suite d'une violente scène de ménage, la femme Ernest Gilkus, cité Lebrun, s'était ensuite chez ses parents. Son mari étant venu l'y relancer, elle lui porta un coup de couteau qui, heureusement, ne fit que l'égratigner.

Mauvaise plaisanterie. — On a retrouvé un réverbère, à l'angle de la rue Zablaux et de la route, à Saint-Waast.

RAISMES. — **Violente scène de ménage.** — Une grave scène de ménage s'est déroulée dimanche dernier, à Raismes, qui a abouti à l'arrestation du brutal époux. Pour un motif futile, la nommée Florent Duhamel chercha querelle à ses femmes ; ses réponses ne le satisfaisant pas, il lui porta des coups sur la tête et lui donna de violents coups de pied.

L'infortunée ménagère, quoique habituée aux mauvais traitements, tomba inanimée. On dut appeler M. le docteur Bocquillon, qui visita la blessée et releva quelques blessures graves.

La femmelette, prévenue, a mis l'irascible époux en état d'arrestation.

Accident. — Maurice Florian, occupé à repaindre une façade dans la rue de la Douaine, est tombé de son échelle. M. le docteur Bocquillon, appelé, releva quelques contusions aux reins et lui ordonna un repos de quelques semaines.

Concert. — La musique municipale a fait dimanche dernier, sa première sortie. Elle a exécuté sur le kiosque de la Grand'Place quelques jolis morceaux, puis s'est rendue à la Mairie, où M. Haas, président de la Fanfare, a offert les vins d'honneur. — Nous espérons que ce premier concert ne sera pas le dernier.

LOURCHES. — **Fête sportive et musicale.** — Dans l'intérêt des coureurs et des sauteurs, les épreuves publiées dans un précédent article, ont été reportées comme suit :

Samedi 28 mai, à 5 heures du soir, Concours de saut à la perche, sur la place du Marché.

Dimanche 29 mai, à 2